

ARRÊTÉ DU MAIRE

N°2025-11/AG

**OBJET :** DÉLÉGATION TEMPORAIRE DANS LES FONCTIONS D'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL A UN CONSEILLER MUNICIPAL : MADAME MARYLINE VICARD

LE MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-FLOUR,

VU les articles L.2122-18 et L.2122.32 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT qu'aucun Adjoint ne pourra assurer la célébration d'un mariage le Samedi 15 Mars 2025 à 16h ;

ARRÊTE

**Article 1 :** Délégation est donnée à Madame Maryline VICARD, Conseillère Municipale, pour la célébration du mariage de Madame Majd BEN REJEB et Monsieur David ESTIVAL, le Samedi 15 Mars 2025 à 16h.

**Article 2 :** Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :

- La Sous-Préfecture de SAINT-FLOUR,
- Monsieur le Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance d'AURILLAC (Cantal),

et notifié à l'intéressée.

**Article 3 :** Tout recours contentieux à l'encontre du présent arrêté doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Publié le : 07 MARS 2025

Fait à SAINT-FLOUR, le 6 Février 2025

Le Maire



Philippe DELORT

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** vendredi 7 mars 2025 14:10  
**À:** SECRETARIAT Ville de Saint-Flour  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2025-11AG

## ***':. Notification FAST :***

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2025-11AG, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE.  
Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250307-2025-11AG-AR.

**Informations sur l'acte**

Numero : 2025-11AG

Objet : Délégation temporaire dans les fonctions d'officier de l'Etat Civil à un Conseiller Municipal : Madame Maryline VICARD

Date de décision : 07/03/2025

Date de transmission : 07/03/2025

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.4. Delegation de fonctions

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>